

les observations du secrétaire de l'Agriculture des États-Unis, publiées dans le *Times* de New-York du 8 septembre, savoir que si le Royaume-Uni devait se joindre à la Communauté, cela créerait une situation intolérable, de l'avis des États-Unis, s'il devait en résulter la continuation du système de commerce préférentiel du Commonwealth britannique comme il existe présentement. Le gouvernement du Canada a pour politique de chercher à conserver aux producteurs canadiens les occasions et les avantages dont ils jouissent grâce au régime de préférence du Commonwealth. Lors de la conférence de Montréal de 1958, tous les pays du Commonwealth ont réaffirmé la valeur que ce régime avait pour eux. Le gouvernement du Canada réaffirme aussi qu'il a foi dans les avantages de ce régime pour ses producteurs, quoique pensent les autres pays des accords de préférence.

Enfin, je dirai que cette conférence, à mon avis, a donné de très avantageux résultats. Tous les pays du Commonwealth connaissent à fond maintenant les vues de tous les autres États du Commonwealth sur un sujet d'une si haute importance. Il n'est plus possible maintenant qu'un pays du Commonwealth sous-estime les vues des autres États du Commonwealth à cet égard. Les délégués du Royaume-Uni font rapport, évidemment, à leurs propres collègues, tout comme le ministre du Commerce et moi-même faisons rapport à la Chambre. Qu'on n'aille pas croire, comme certains journaux du Royaume-Uni l'ont affirmé fausement, que les vues du Canada diffèrent de celles de l'Australie ou de l'Inde ou des autres pays. Tous ces principaux pays du Commonwealth partageaient les mêmes vues. En effet, j'irais jusqu'à dire que tous les pays du Commonwealth ont manifesté une unanimité exceptionnelle de vues. Sur cette question, nous sommes tout à fait d'accord avec les pays que j'ai mentionnés.

Je veux terminer mon exposé comme j'ai commencé. Chacun a admis que cette décision est l'affaire du gouvernement du Royaume-Uni. Mais c'est une décision très sérieuse en raison des répercussions profondes qui s'ensuivront. M. Menzies a signalé, dans la déclaration que je viens de vous lire, que tous les États du Commonwealth doivent sympathiser avec le gouvernement et le parlement du Royaume-Uni, vu la responsabilité qui leur incombe à cet égard. C'est une très difficile décision à prendre pour tout gouvernement. Les vues exprimées par les pays du Commonwealth, à Accra, n'avaient rien d'antipathique. Elles tenaient certainement compte du problème qui se pose pour le gouvernement du Royaume-Uni. Tous les pays l'ont admis.

Je pourrais peut-être terminer en utilisant, en cette enceinte, les paroles mêmes par lesquelles j'ai terminé mes observations à cette réunion, quand j'ai résumé tout ce qui avait été dit par les autres délégués du Commonwealth. J'ai dit que nous avions, dans un monde mal à l'aise, une réalité existante à laquelle nous attachons une importance vitale pour tout l'univers. J'ai dit que nous ne voulions pas voir affaiblir aucune des valeurs que représente le Commonwealth dans le monde. Avant de changer quelque chose de la situation, nous devons être certains que nous n'abandonnons pas la réalité pour l'ombre. Quant aux craintes, aux appréhensions et aux pressentiments exprimés à cette réunion—exprimés avec réserve, réflexion, franchise et de la façon la plus amicale par toutes les nations—j'ai dit: «Il ne s'agit ni de crainte des indifférents, ni de pressentiments à l'égard de personnes antipathiques; il ne s'agit pas des appréhensions au sujet d'adversaires. Il s'agit plutôt des craintes, des pressentiments et des appréhensions qu'éprouvent les meilleurs amis que la Grande-Bretagne ait dans le monde».

L'hon. M. Chevrier: Je me permets de soulever l'objection suivante: d'après le ministre même, il nous a donné lecture d'une partie du discours, ou de la conclusion du discours qu'il a fait. L'usage veut, je crois, dans les circonstances, qu'il nous communique le reste du discours, autrement dit, tout le discours.

L'hon. M. Fleming: Je puis assurer l'honorable député que rien ne me ferait plus plaisir que de répéter le discours que j'ai fait là-bas.

L'hon. M. Chevrier: J'ai dû en écouter un, et c'est suffisant.

L'hon. M. Fleming: Il a duré 50 minutes—j'ai été étonné quand on me l'a dit après mon discours. Je n'ai pas le texte de mon discours, mais j'ai mes notes. Je le répète, je referais ce discours avec grand plaisir, je le répèterais ici si l'honorable député le veut.

L'hon. M. Chevrier: Là n'est point mon objection. Ce que je veux dire, c'est que le ministre devrait déposer le texte intégral de son discours, puisqu'il nous en a lu des extraits.

L'hon. M. Green: Peut-être pourrais-je signaler, à propos de cette objection, tout le ridicule que renferme cette suggestion, monsieur le président. Par exemple, je crois savoir que l'honorable député de Bonavista-Twillingate a fait un discours hier à Toronto. Mettons qu'il prenne aujourd'hui la parole pour en citer une phrase. Un député libéral aurait-il le droit de réclamer, en se fondant